



**HAL**  
open science

# Caractère différentiel et relation d'équivalence entre VOIR et REGARDER

Corinne Ozouf

► **To cite this version:**

Corinne Ozouf. Caractère différentiel et relation d'équivalence entre VOIR et REGARDER. Cahiers du CRISCO (Univ. Caen), 2004, 6, pp.2-25. hal-01870501

**HAL Id: hal-01870501**

**<https://hal.science/hal-01870501>**

Submitted on 7 Sep 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**CRISCO**



*Centre de Recherches Interlangues  
sur la Signification en Contexte*  
**FRE 2805**

**Cahier du CRISCO**

**n°16**

**mars 2004**

**Corinne OZOUF**

**CARACTÈRE DIFFÉRENTIEL  
ET RELATION D'ÉQUIVALENCE  
ENTRE *voir* ET *regarder***

**CRISCO**

Université de Caen (Bât. Sciences Porte SA S13), 14032 CAEN CEDEX  
Tél. : 02 31 56 56 27 — Fax : 02 31 56 54 27 — Site web : [www.crisco.unicaen.fr](http://www.crisco.unicaen.fr)  
Courriel direction : [jacques.francois@crisco.unicaen.fr](mailto:jacques.francois@crisco.unicaen.fr)  
Courriel secrétariat : [greneche@crisco.unicaen.fr](mailto:greneche@crisco.unicaen.fr)

## SOMMAIRE

<b>0. Résumé</b>	2
<b>1. La non-commutation</b>	2
1.1. LA COMMUTATION ENTRAINE UN CHANGEMENT DE SENS	3
1.1.1. Le sémantisme de <i>regarder</i>	3
1.1.2. Le sémantisme de <i>voir</i>	3
1.2. L'IMPOSSIBILITE DE COMMUTER	4
1.2.1. Les propriétés de <i>regarder</i>	4
1.2.2. Les propriétés de <i>voir</i>	5
<b>2. Les emplois en contraste</b>	8
2.1. <i>Voir</i> REPRESENTE UNE VISION INVOLONTAIRE EN FACE DE LAQUELLE <i>regarder</i> EST UNE VISION DELIBEREE	9
2.2. <i>Voir</i> EST L'ABOUTISSEMENT DE <i>regarder</i>	10
2.3. DIRIGER LE REGARD VERS UN OBJET SANS QU'IL RETIENNE L'ATTENTION	11
2.4. AVEC <i>voir</i> , LA VISION APPARAIT AVEC EVIDENCE, ALORS QU'AVEC <i>regarder</i> , ELLE NECESSITE UN EFFORT	12
2.5. LE FAIT DE <i>voir</i> DECLENCHE, STIMULE L'ACTION DE <i>regarder</i>	13
<b>3. La commutation</b>	14
3.1. LE CO-TEXTE DE <i>voir</i> APPARENTE SEMANTIQUEMENT <i>voir</i> A <i>regarder</i>	14
3.2. LE CO-TEXTE DE <i>regarder</i> APPARENTE SEMANTIQUEMENT <i>voir</i> A <i>regarder</i>	18
3.3. VALEURS INTERMEDIAIRES ENTRE LES VERBES	21
<b>4. Conclusion</b>	24
<b>Bibliographie</b>	25

## 0. Résumé

Le rapprochement entre les verbes *voir* et *regarder* tient au fait qu'ils désignent un même type de perception sensorielle. Pour autant, ils n'en explicitent pas les mêmes aspects, le cas le plus évident étant celui de l'emploi en contraste, c'est-à-dire un emploi en termes d'opposition sur l'axe syntagmatique, où s'élabore une complémentarité entre eux.

De manière générale, la confrontation des verbes révèle leur caractère distinctif, d'où une impossibilité de commuter, qui se traduit d'ailleurs diversement. Ainsi, en co-texte neutre, c'est-à-dire un co-texte autorisant l'insertion de l'un ou l'autre des verbes, le sémantisme des verbes s'oppose à la commutation, entraînant un changement de signification. Mais le co-texte lui-même est capable d'opposition à toute commutation, étant donné qu'il participe activement à la construction du sens en interaction avec l'ensemble des propriétés syntactico-sémantiques du verbe.

En-deçà de cette disjonction, des rapprochements sémantiques sont possibles entre les verbes mais au prix de fortes contraintes co-textuelles. La particularité est que la commutation ne s'applique pas de manière égale entre les verbes : le co-texte favorise systématiquement un glissement de sens de *voir* vers *regarder*, même lorsque *regarder* permute avec *voir*.

## 1. La non-commutation

L'intuition commune formule la distinction entre les verbes : « On est maître du fait que l'on regarde, non du fait que l'on voit »<sup>1</sup>. J.J. Franckel relie la détermination ou non du sujet au statut du complément des verbes. Une double construction s'opère avec *regarder*, qui fait intervenir la construction par le sujet d'un objet à regarder, indépendamment de l'actualisation du procès. Au contraire, on ne note aucune intentionnalité avec *voir*, qui n'implique pas la construction d'un objet à voir par le sujet, le visible se construisant à partir du vu c'est-à-dire à partir du sujet qui voit.

C. Fuchs, dans le cas de co-textes dissimulateurs, c'est-à-dire de co-textes ne permettant pas de construire à partir de deux marqueurs différents des valeurs qui se recouvrent, note que « *regarder* implique une visée et un processus dynamique de la part d'un agent (...) alors que *voir* renvoie à la capacité statique et passive de percevoir par la vue »<sup>2</sup>.

La non-commutation prend deux aspects :

- ▶ elle peut s'opérer avec toutefois un changement de sens : il existe un co-texte commun aux deux verbes, pour ainsi dire neutre, dû à leur appartenance à une même perception<sup>3</sup> et, dans ce cas, c'est le sémantisme du verbe qui s'oppose à la commutation
- ▶ elle ne peut s'effectuer puisque, le sens étant déterminé par l'interaction de l'ensemble des expressions d'un énoncé et que les verbes s'opposent, le co-texte lui-même refuse toute commutation.

---

<sup>1</sup> J.J.Franckel, 1989 (p.407)

<sup>2</sup> C.Fuchs, 1994 (p.143)

<sup>3</sup> C'est ainsi qu'on peut dire *l'enfant voit / regarde son dessin* et non *\*l'enfant entend / écoute son dessin*.

## 1.1. La commutation entraîne un changement de sens

C'est précisément là que les différences de sens entre les verbes se font sentir puisque c'est le sémantisme du verbe qui est saillant.

Les co-textes autorisant la commutation avec un changement net de sens sont relativement neutres, au sens où ils ne comportent pas de marqueurs caractéristiques des propriétés d'un verbe mais comprennent des marqueurs co-textuels compatibles avec les deux verbes comme un sujet humain et un complément -souvent un groupe nominal- concret.

### 1.1.1. LE SEMANTISME DE *regarder*

Le caractère agentif est dominant et repérable par le fait que le sujet prête attention à un objet visible.

La substitution par le verbe *voir* efface le caractère agentif et introduit la passivité, l'inchoation par l'aspect inattendu de la vision.

- (1) Un sentiment pénible appesantissait le cœur d'Omer. Il **regardait** la large face et le lacin des rides, et les paupières diaphanes dans leur cercle de bistre. (Adam P.)
- (2) Tout à l'heure, **me regardant** dans la glace, je me suis trouvé le visage vraiment fatigué (Mirbeau)

*me regardant* = « après observation » / *me voyant* = « croisant mon regard »

### 1.1.2. LE SEMANTISME DE *voir*

Avec la commutation, nous passons du passif/inchoatif à l'actif/processif.

- (3) Soudain, j'ai **vu** mes ongles usés, mes doigts imprégnés d'une crasse indélébile par le nettoyage du poêle, par le balayage, le lavage (Frapié)

Avec *regarder*, le caractère inchoatif de *soudain* s'interprète comme « je me suis mis à regarder ».

- (4) « Plus je **vois** le marquis de Londonderry », disais-je à M. de Montmorency, « plus je lui trouve de finesse (...) » (Chateaubriand)

La structure comparative associée à *voir* prend une valeur itérative tandis qu'avec *regarder* elle s'oriente davantage vers une valeur processive.

- (5) Assis enfin dans le salon des colonnes, un peu plus sali, un peu plus fendillé, Omer **vit** comment bâillait, entre la semelle et l'empeigne, une chaussure de sa mère. (Adam P.)

*voir comment...* = « dans quelle mesure... » / *regarder comment...* = « de quelle manière... »

- (6) Il a raison d'abord à cause du diagnostic qu'il fait. Il a perçu l'angoisse. Il a **vu** les fractures, les inégalités et les menaces d'éclatement de notre société (Le Monde 1995)
- (7) Gamelin, par respect, ne s'approcha pas du promeneur solitaire ; mais, contemplant la forme mince qui s'effaçait dans la nuit, il lui adressa cette oraison mentale : « j'ai **vu** ta tristesse, Maximilien ; j'ai compris ta pensée. » (France)

L'objet de perception, abstrait, apparaît dans un contexte suffisamment peu marqué pour que *regarder* puisse y être introduit, sachant que *voir* et *regarder* conservent le même type d'opposition dans l'abstraction : *voir* = « constater »<sup>4</sup> / *regarder* = « considérer ».

- (8) Jamais il n'aurait cru que ses moines lui tenaient autant au cœur ; un mirage se produisait. Il ne **voyait** plus les défauts, les ridicules, les tares, tout le côté trop humain du couvent. (Huysmans)

La négation associée à *voir* remet en question l'existence de l'objet de perception (cf *mirage*), indépendamment de la volonté du sujet. Au contraire, avec *regarder*, la volonté du sujet s'affirme.

## 1.2. L'impossibilité de commuter

L'analyse de corpus révèle qu'il y a impossibilité de commuter en cas de co-texte marqué, c'est-à-dire un co-texte strictement convergent avec les propriétés sémantiques du verbe, interdisant l'insertion de l'autre verbe.

### 1.2.1. LES PROPRIETES DE *regarder*

La propriété fondamentale de *regarder*, incompatible avec *voir*, est celle de la construction d'une visée.

- (9) Et Fischer, qui suit les retransmissions télévisées des matches, a dû apprécier. « Mais, affirme-t-il, mon travail avec Pete appartient au passé. Il est devenu si fort que ça ne sert plus à grand-chose de le **regarder**. (Le Monde 1995)

Le co-texte de *regarder* participe activement à cette construction :

► La présence d'un syntagme adverbial de manière traduisant une attitude déterminée du sujet exclut *voir* qui implique au contraire une attitude passive du sujet.

- (10) Monsieur de Trailles me **regarda** d'un air poliment insultant et se disposait à s'en aller (Balzac)
- (11) Elle se tient devant lui, et le **regarde** dans les yeux. Cela le gêne : il voudrait détourner la tête, mais il soutient le regard de Sandrine, et tâche de faire ses yeux limpides jusqu'au fond (Genevoix)

► L'interrogative indirecte : *regarder si*.

*Si* introduit une visée et sa compatibilité avec *regarder* construit pour le verbe le sens de « vérifier ».

- (12) Les pierres roulaient de nouveau. Il **regarde** si ce ne serait pas quelque chamois, quelque bête sauvage (Ramuz)

---

<sup>4</sup> J.Picoche, 1995 : « Tous ces emplois concrets ont un correspondant abstrait exact : *voir* concret pouvant se définir provisoirement « prendre conscience d'un objet spatial au moyen des yeux » et *voir* abstrait « prendre conscience d'un objet de pensée » » (p.82)

- (13) Le père Abbé **regardait** si tout le monde avait consommé sa part de fromage et, d'un coup sec de son petit marteau, frappant la table, il arrêta la lecture. (Huysmans)

Cet emploi est possible avec *voir*, moyennant certaines contraintes : sachant que l'acte de *voir* est inchoatif et se produit indépendamment de toute détermination du sujet, il est nécessaire de réintroduire de la distance, une visée:

- *voir* à l'impératif + *si*
- *aller* (+ impératif) *voir si*

Ces marqueurs développent une perspective de constatation dont *voir* met en saillance l'aboutissement. *Voir* se rapproche de *regarder*, prenant lui-aussi le sens de « vérifier ».

► L'impératif négatif.

Les propriétés de *regarder* convergent avec l'impératif qui implique visée et processus dynamique. La négation accentue cet aspect : *ne regarde pas* suppose la possibilité de regarder ou non.

- (14) Tu seras l'outil neuf et solide qui terminera la tâche... petit, petit, **ne regarde pas** en l'air la toile que tisse l'araignée à l'angle du plafond... **ne regarde pas** les oiseaux du ciel, ni les branches du parc... (Adam P.)

L'impératif est un des marqueurs capable de réorienter le sens de *voir* vers celui de *regarder*, *voir* conservant une nuance de constatation. En revanche, il est difficile d'adjoindre la négation : *\*ne voyez pas* exigerait de ne pas constater une réalité.

► L'orientation du regard.

Elle traduit la visée, ce qui est impossible à *voir*.

- (15) Rieux regarda machinalement vers les recoins et demanda à Grand si les rats avaient totalement disparu (Camus)

► Distinction entre l'objet et l'information qu'il fournit et que l'on consulte.

- (16) Le Général, **regardant** sa montre. – oh ! Mais il est tard ! (Feydeau)

*regarder sa montre* = « consulter ».

C'est rarement l'objet *montre* qui est sollicité par le regard mais son caractère informatif. Le contexte précise d'ailleurs le caractère informatif (2<sup>ème</sup> phrase) d'où l'impossibilité de *voir*.

- (17) Je ne lis aucun livre, je **regarde** quasiment jamais la télévision, je n'ai rien lu sur les théories de la communication, j'ai lu quelques bribes de Barthes que j'ai vite oubliées... (Le Monde 1995)

De même *regarder la télévision* est une activité (le déterminant a un caractère générique) d'où l'incompatibilité avec *voir*.

### 1.2.2. LES PROPRIETES DE *voir*

A l'inverse, le co-texte de *voir* construit l'absence de détermination du sujet :

► Absence de construction du *visible*

- (18) La maison des Vallier, derrière les vignes, était silencieuse, mais on **voyait** de la lumière par les fentes des volets (Triolet)

Avec *voir*, il n'y a aucune construction d'un objet à voir préalable à l'actualisation du procès. L'emploi du partitif devant une notion confère à ce qui est vu un caractère indéterminé, indéfini, d'où les paraphrases « apercevoir, distinguer ». Dans ces conditions, *regarder* est impossible.

► Le type de S.Adv.

- (19) J'ai **vu**, comme je vous **vois**, j'ai **vu** clairement, sans erreur possible, trois lumières... Je vous dis que je les ai **vues**, Prévot ! (Saint-Exupéry)
- (20) D'où nous étions, on **voyait** très bien les dîneurs, et ils attirèrent mon attention beaucoup plus que le spectacle. (Gyp)

*Voir* dans cet emploi prend une valeur de propriété : « Est donc asserté ici le fait que quelque chose est « perceptible », par n'importe qui se trouvant « là » »<sup>5</sup>. La présence du marqueur *bien* avec le gradient *très* suppose des restrictions d'emploi avec *regarder* qui sont liées à l'existence d'un objet à atteindre impliqué par le verbe.

► La complétive

« L'opposition perception active/passive, illustrée par le couple *voir/regarder*, se traduit par certains traits distinctifs, tant sur le plan sémantique que syntaxique »<sup>6</sup> et c'est précisément la complétive qui, sur le plan syntaxique, constitue le trait distinctif.

- (21) J'entends dire par-ci, par-là, et je le **vois** aussi par moi-même, car je n'ai pas les yeux dans ma poche (...) j'entends répéter, dis-je, et je **vois**, que tu continues – discrètement – à faire la cour à la petite (Pagnol)

La complétive est décrite par P.Le Goffic comme étant "une structure de phrase représentant un événement"<sup>7</sup>. *Voir* constitue une voie d'accès à la connaissance et s'apparente plus précisément en emploi complétif à une prise de conscience. On mesure d'emblée l'écart avec l'activité de regarder. P.Le Goffic ajoute que "dans cette construction les verbes de perception ont un sens plus ou moins figuré (intellectuel, non sensoriel)"<sup>8</sup>. Et D.Willems qui s'attarde longuement sur la compatibilité de la complétive avec *voir* et non avec *regarder*, conclut effectivement que "le verbe *voir* en emploi complétif ne dénote jamais de perception vraiment directe"<sup>9</sup>. Ainsi, la construction complétive implique une certaine distance, un éloignement par rapport à l'activité perçue:

- M.Riegel: « Le parallélisme entre constructions conjonctives et constructions infinitives n'est toutefois pas totalement systématique. Tout dépend, en ce qui concerne les

---

<sup>5</sup> N.Le Querler, 1989 (p.72)

<sup>6</sup> D.Willems & B.Defrancq, 2000 (p.9)

<sup>7</sup> P.Le Goffic, 1994 (p.250)

<sup>8</sup> *Ibid.* (p.251)

<sup>9</sup> D.Willems, 1983 (p.154)



complétives, du sémantisme du verbe principal: si *remarquer que* n'a pas de correspondant dans les constructions infinitives, *tenter de* + VInf n'en a pas dans les conjonctives. La construction infinitive fait apparaître le contenu propositionnel de la subordonnée comme directement dans le champ du verbe régissant ou plus particulièrement de son sujet, alors que la construction conjonctive disjoint plus nettement les deux propositions: on est soi-même l'auteur de ce que l'on *tente*; ce que l'on *remarque* est hors de soi ou du moins objectivé par rapport à soi »<sup>10</sup>.

- ▶ J.Picoche : Le « caractère sensoriel s'associe à une certaine activité d'esprit, minimale dans les exemples 1 à 4 [*voir* + N]: simple identification de l'objet vu (...) ; un peu plus considérable en 5 et 6 où *voir* a pour objet une proposition complément, ce qui représente une opération d'analyse un peu plus complexe »<sup>11</sup>.
- ▶ « Réfléchissons donc à la nature de ces deux types de compléments: un substantif concret a pour référent un être dont l'existence est perceptible par nos sens et constatable par notre esprit de façon globale. C'est un des éléments de notre environnement (...) Tandis qu'une proposition a pour référent un fait, c'est-à-dire une relation entre deux éléments au moins: un groupe nominal sujet dont on a quelque chose à dire et un groupe verbal qui apporte une information sur ce sujet. C'est dire que la proposition est essentiellement analytique et abstraite. »<sup>12</sup>

Dans le premier cas, l'expérience est directe, globale et synthétique et dans le second, elle tend vers l'analyse et l'abstraction.

L'expérience est directe avec *regarder*, au sens où le sujet lui-même construit l'objet à regarder : il y a "construction du regardable par un sujet"<sup>13</sup>.

#### ▶ La mémoire

*Voir* est le saisissement par l'œil d'une scène. Cette valeur résultative, cette image peut rester présente à l'esprit.

- (22) Je **vois** toujours ce bois avant qu'on y eût porté la cognée, et, dans la réalité, je n'en ai jamais **vu** d'aussi beau (Sand)

▶ *Voir* signifiant « rencontrer » insiste sur la mise en contact, la présence physique simultanée d'au moins deux personnes.

- (23) Ma parole d'honneur, je n'ai jamais **vu** un polichinelle pareil ! (Becque)

Expression : *n'avoir jamais vu un* [nom dépréciatif] *pareil* !.

- (24) J'aurais bien aimé prendre un café avec vous, dit-elle, mais je suis attendue. Est-ce qu'on pourrait **se voir** un autre jour ? (Triolet)

▶ *En voir* !, emploi lexicalisé signifiant « en supporter, subir », est explicite quant à la passivité du sujet.

---

<sup>10</sup> M.Riegel, J.C.Pellat et R.Rioul, 1994 (p.495)

<sup>11</sup> J.Picoche, 1986 (p.26)

<sup>12</sup> *Ibid.* (p.128)

<sup>13</sup> J.J.Franckel, 1989 (p.409)

(25) « Voilà une vrai pitié... Une chose pareille... Le pauvre gars, il a dû en **voir** !... »  
Jamais il n'aurait cru qu'un homme pût pleurer de telle sorte (Genevoix)

(26) Depuis 1662 que cette maison a été fondée par Henri de Lorraine, les murs en ont **vu**  
(Hamp)

« A moins de le traiter comme un animé, le sujet est dans ce cas démuné de toute propriété perceptive. Il devient le *site* (le support *aveugle*) où se construisent des événements. Dans cette mesure, il en garde en quelque sorte les traces »<sup>14</sup>.

## 2. Les emplois en contraste

L'emploi en contraste est représentatif du caractère distinctif des verbes ainsi que de ce qui les relie : ils s'opposent sur la base d'un élément commun.

Jusqu'à présent, le caractère différentiel est essentiellement apparu sous les traits de l'agentivité ou non du sujet, c'est-à-dire de son attitude active ou passive. C'est en effet l'une des oppositions fondamentales entre ces verbes et elle est systématiquement relevée.

D.Willems & B.Defrancq:

«le champ lexical des verbes de perception, qui comprend une trentaine de verbes, s'organise principalement autour de deux axes : l'axe du sens concerné (vision, ouïe, odorat, toucher, goût) d'une part, celui de la perception active/passive d'autre part »<sup>15</sup>.

C.Fuchs : « opposition entre voir *vision subie* et regarder *vision voulue* »<sup>16</sup>.

J.Picoche, dans sa définition des verbes *voir* et *regarder*<sup>17</sup>, fait mention de ce caractère distinctif et ajoute à la définition de *voir* que « lorsqu'un sujet fait un effort pour voir, on emploie le verbe *regarder* » (p.92).

TLF : « *Regarder* en tant qu'acte conscient et volontaire s'oppose à *voir* considéré comme acte passif, permettant simplement de noter la présence de qqc ».

Une autre opposition s'avère fondamentale. Elle est d'ailleurs citée prioritairement dans le TLF : « Voir en tant que perception claire du monde extérieur est l'aboutissement de l'action de regarder ».

C.Fuchs : « [opposition] entre regarder *visée* et voir *résultat de cette visée* ».<sup>18</sup>

J.J.Franckel : « L'exemple *je regarde mais je ne vois pas* met clairement en évidence le principe d'une dissociation regardable/regardé par opposition à la nécessaire coextensité entre le visible et le vu ».<sup>19</sup>

Dans ce cas précis, D.Willems insiste sur la continuité logique entre les verbes et pas seulement sur leur opposition : « Cette distinction implique un rapport logique différent entre les deux verbes : alors que voir → regarder, le contraire n'est pas vrai. Cette constatation explique l'opposition : *il regarde mais il ne voit rien* /v/ \**il voit mais il ne regarde rien* »<sup>20</sup>.

---

<sup>14</sup> J.J.Franckel et D.Lebaud, 1990 (p.67)

<sup>15</sup> D.Willems & B.Defrancq, 2000 (p.8)

<sup>16</sup> C.Fuchs, 1994 (p.143)

<sup>17</sup> J.Picoche, 1993 (pp.187 à 189 et 192 à 195)

<sup>18</sup> C.Fuchs, 1994 (p.143)

<sup>19</sup> J.J.Franckel, 1989 (p.411)

<sup>20</sup> D.Willems, 1983 (p.158)

Le TLF et C.Fuchs relèvent une opposition supplémentaire, qui dans chaque cas semble plutôt correspondre à un emploi particulier lié à des conditions spécifiques :

TLF : « Regarder indique seulement qu'on dirige les yeux dans une certaine direction, vers un objet sans que celui-ci suscite l'intérêt ou soit même perçu  
- lorsque, par gêne, par timidité, on veut éviter le regard de son interlocuteur  
- dans un mouvement inconscient ».

C.Fuchs : « [opposition] entre regarder *effort pour percevoir* et voir *perception qui s'impose d'elle-même* ». <sup>21</sup>

## 2.1. Voir représente une vision involontaire en face de laquelle regarder est une vision délibérée

Dans le cas de *voir*, la vision entre dans le champ de perception tandis qu'avec *regarder*, le sujet oriente intentionnellement le regard vers un objet qui retient son attention. Il y a une forte opposition entre les deux.

(27) Quand je te **regarde** et quand je **me vois**, je ne sais plus pourquoi tu m'aimes en retours. Tes cheveux sont blonds comme des épis de blé ; les miens sont noirs comme des poils de bouc (Louÿs)

Certains exemples insistent sur le fait que le sujet subit ou non la vision :

(28) Sur les grands boulevards de Paris, Alban fermait les yeux, oui, fermait les yeux pour ne pas **voir** la canaille. Ici on les ouvrait grands, tant l'acte de **regarder** les passants était agréable. (Montherland)

(29) Il restait dans les bras de Pauline inerte et morne, et il affectait de ne rien **voir** et de ne rien **entendre**. « Riquet, **regarde-moi** ! » elle fit trois fois cette objurgation et la fit trois fois en vain. (France)

D'autres mettent en évidence le caractère inopiné de la vision avec *voir* :

(30) Je me mis à répéter ce mot de débauche, sourdement, en me **regardant** les yeux, et tout à coup, je **me vis** sourire (Sagan)

(31) La mise hors la loi, la mort sans jugement ! La seule idée en fait pâlit les plus déterminés. Gamelin sent son front se glacer. Il **regarde** la foule quitter à grands pas la place de grève. Et, quand il tourne la tête, ses yeux **voient** que la salle, où les conseillers s'étouffaient tout à l'heure, est presque vide. (France)

A l'inverse, l'impératif associé à *regarder* souligne la possibilité d'une détermination, d'un acte conscient.

(32) Tenez, **regardez-la**, la montre.

Le Bœuf : **Fais voir**. Où as-tu trouvé ça ? (Audiberti)

Le verbe *voir* n'a qu'une valeur résultative.

Des formes équivalentes à l'impératif sont possibles :

---

<sup>21</sup> C.Fuchs, 1994 (p.143)

- (33) Vas-tu me la **regarder**, tout de même ! éclata Haudouin. Tu n'en **vois** pas de pareilles à Epinal (...) ! Ernest **regarda** la fille déjà tout près du bois, et dit en hochant la tête : - Ce n'est pas mal tourné, bien sûr (Aymé)

(tu n'en vois pas de pareilles à Epinal souligne l'absence de choix).

Dans certains cas, *voir* lui-même est employé à l'impératif, ce qui provoque un effacement du contraste : *voir* est équivalent à *regarder*, ils peuvent commuter.

- (34) Colette, suivant ses yeux – que **regardes-tu**, derrière, tout le temps ? (elle se retourne à son tour.) oh ! En effet, **voyez** ! (Bataille)

## 2.2. Voir est l'aboutissement de regarder

S'il y a encore contraste entre les deux verbes, on ne parlera plus d'opposition mais d'une réelle complémentarité entre les deux actions. Il s'agit d'un processus dont la finalité est d'avoir accès à une réalité visuelle.

### ► *Regarder pour voir*

- (35) Quand on me **fait voir** dans un paysage un détail que je n'ai pas su distinguer tout seul, il y a là quelqu'un qui a déjà **vu**, qui sait déjà où il faut se mettre et où il faut **regarder pour voir** (Merleau-Ponty)
- (36) L'enfant contempla sa mère en longs vêtements sombres et qu'entourait aux épaules un shawl de cachemire agité par le vent. Sa chevelure noire emmêlée de gris s'élevait en forme de casque au cimier tordu. Comme pour y **revoir** des images anciennes, ses yeux indécis, lassés de tristesse, **regardaient** la joie puérile. (Adam P.)

Hors emploi en contraste, le marqueur *pour* associé à *voir* favorise la commutation avec *regarder*, *pour* introduisant la visée. L'emploi en contraste neutralise ce transfert.

De même :

- (37) Pour la première fois je venais de la **regarder** comme on **regarde** quand on veut **voir**. (Fromentin)
- (38) « Est-ce qu'on **voit** assez [sur l'écran] mon disque ? », « **Regardez-le** bien... Vous l'avez **vu** ? » (Le Monde 1995)

En emploi abstrait :

- (39) En **regardant** les choses de plus près, nous **voyons** comment ces ouvriers si différents collaborent à une œuvre commune (H. Poincaré)

### ► *Regarder et voir*

Là encore, *voir* est le résultat de *regarder*. Et étant un marqueur moins explicite que *pour*, c'est le sens même des verbes qui permet de préciser sa valeur résultative.

- (40) Il **regarda**. Devant lui, deux vieux messieurs étaient à la fenêtre, l'un tenant une lampe, et alors, il **vit** la chambre, une chambre inconnue. (Proust)

- (41) Le général anglais Colville **regarda** à sa montre et constata qu'il était onze heures trente-cinq minutes (Hugo)

*Voir* dans un sens abstrait (ici concentration sur le caractère informatif de l'objet) a pour équivalent *constater*.

Des variantes existent dans l'expression de ce processus, *notamment regarder par la fenêtre pour / et voir* et équivalents.

- (42) Or, un jour que, dans un grenier du village, elle soupirait étendue et détendue entre les bras du bouvier, soudain des sons de trompe, des rumeurs, des bruits de pas, surprisent ses oreilles ; elle **regarda** par la lucarne et **vit** les habitants assemblés sur la place du marché. (France)
- (43) Le soldat Joseph **regardait** par le carreau ; il ne savait comment faire pour **voir** le plus possible. Mais les remous de la foule (...) lui cachaient à tous moments la scène (Jouve)

► *Regardez voir*

On trouve également dans le même sens l'expression *voyez voir*, *voir* à l'impératif prenant le sens de *regarder*.

- (44) C'est encore à ce besoin de renforcement que répondent les expressions : « monter en haut », « dépêchez-vous vite », et les locutions plus populaires, « **regardez voir** », « **voyez voir** » (Gourmont)

► Le résultat de *regarder* peut ne pas être atteint.

- (45) Ses pensées [de Locke] ne le mènent pas loin. Il aura beaucoup **regardé**, si l'on veut, mais peu **vu**. Toujours il s'arrête au premier aperçu (J. de Maistre)
- (46) Un homme médiocre (...) **regarde** sans **voir** (Rodin)
- (47) Boris (...) **regarda** de droite et de gauche, et ne **vit** pas Ghéridanisol qui, caché derrière la porte, l'observait (Gide)

L'objet de perception échappe au regard.

### 2.3. Diriger le regard vers un objet sans qu'il retienne l'attention

Parallèlement aux catégories mentionnées, en émergent d'autres qui correspondent à un type de contraste moins globalisant que les précédents et qui se caractérisent par l'emploi d'expressions lexicalisées. Cette catégorie se divise en deux types d'emplois :

► *Regarder sans voir* équivaut à un mouvement inconscient, une absence.

Le sujet a les yeux ouverts, il fait face à un objet concret mais son esprit étant occupé, il n'est pas en mesure d'identifier cet objet.

- (48) Je me remis machinalement à la fenêtre, fort désappointé, et **regardant** sans **voir**, comme lorsqu'on a une idée qui vous rend absent de vous-même (Toepffer)
- (49) Elle **regardait** Noémie, sans la **voir**. Devant ses yeux, des visions passaient (Martin)

- (50) Sainte Venisse avait les yeux baissés sur son livre ; saint Guille **regardait** fixement devant lui, sans **voir** ; ils étaient exsangues et dolents ; quant à sainte Catherine, elle avait la tête d'une décapitée qui se survit et souffre encore. (Huysmans)

► Dans un état de malaise, regarder dans une certaine direction pour ne pas voir.

Une des expressions typiques est *regarder ailleurs*.

- (51) Les cavaliers n'osèrent pas **voir** la haine du peuple : ils **regardaient**, droit devant eux, les lignes de baïonnettes, et le pavé vide, puis les réflecteurs luisants des réverbères. (Adam P.)

#### 2.4. Avec *voir*, la vision apparaît avec évidence, alors qu'avec *regarder*, elle nécessite un effort

Ce n'est pas ici le marqueur de but « *pour* » placé devant *voir* qui construit à lui seul la valeur contrastive : les expressions relatives à cette catégorie mettent en saillance l'évidence de la vision par l'association à *regarder* de marqueurs ayant valeur de restriction (*il n'y a pas besoin de..., il suffit de...*).

► *Ne pas avoir besoin de regarder qqn/qqc à deux fois pour voir*

- (52) - ah ! Si vous vouliez, ma petite ! S'écria-t-elle... je n'ai pas besoin de vous **regarder** à deux fois pour **voir** combien vous êtes belle, de partout !... (Mirbeau)

- (53) - en effet, madame Gouin, j'arrive de Paris...

- ça **se voit**, tout de suite... il n'y a pas besoin de vous **regarder** à deux fois...(Mirbeau)

Mise en avant de l'évidence: *ça se voit, tout de suite... (2) il n'y a pas besoin de vous regarder à deux fois (1)*

► *Il suffit de regarder qqn/qqc pour voir*

- (54) Il suffit de vous **regarder** pour **voir** que ce voyage vous répugne, que vous venez à contre-cœur (Musset)

- (55) Qu'est-ce qu'une montre à côté [des choses de l'esprit], ou un tourne-broche ? Qu'est-ce qu'une montre à côté [des choses de l'esprit], ou un tourne-broche ? Il suffit d'y **regarder** une bonne fois pour **voir** ce que c'est (Leroux G.)

De même :

- (56) On n'a qu'à lui **regarder** l'épaisseur des mains. Il est encore une jeunesse. Ça **se voit** (Guèvremont)

L'expression *ça se voit* évoque l'évidence de la vision tandis que la valeur restrictive associée à *regarder* apparaît dans la structure *ne...que*.

#### 2.5. Le fait de voir déclenche, stimule l'action de regarder.

*Voir* est cette fois le point de départ de la relation, auquel succède *regarder* dans un rapport logique, de conséquence. Dans ce cas, *voir* est une vision support et *regarder* une vision apport. Nous avons eu *regarder et voir* (*et* = « pour »), ici c'est *voir et regarder* (*et* = « alors »). Le rapport logique est plus ou moins marqué selon les cas.

(57) Elle **regardait** la ville, les quais et la foule à mouchoirs, parce qu'il faut bien **regarder** quelque chose quand on a les yeux ouverts (Duhamel)

► parce qu'il faut bien regarder quelque chose (2) quand on a les yeux ouverts (1) [sous-entendu *voir*]

(58) La bonne femme qui le servait, le **regardait**, le paradis dans les yeux, tant elle était contente de **voir** un si gentil monsieur faire honneur à sa fricassée de poulet. (Boylesve)

► le regardait, le paradis dans les yeux (2), tant [= « parce que »] elle était contente de voir... (1)

(59) Mongicourt. – eh ! Bien, qu'est-ce que tu fais là ? (Petypon ouvre les yeux, tourne la tête de leur côté et les **regarde** d'un air abruti. Mongicourt, pouffant, ainsi qu'Etienne.) (Feydeau)

► Petypon ouvre les yeux, tourne la tête de leur côté (1) [sous-entendu *voir*] et les regarde d'un air abruti (2)

(60) Je n'aime plus décrire ce que je **vois** ; ça me le gêne. J'aime mieux **regarder** seulement, sachant bien que rien n'est perdu et que toute vision se retrouve au moment qu'on a besoin d'elle (Gide)

► J'aime mieux regarder (2) seulement [*ce que je vois*] (1)

(61) Quand elle est partie, nous ne saurions dire comment elle était habillée et (...) nous nous apercevons que nous ne l'avons même pas **regardée** ? Comme la vue est un sens trompeur ! (Proust)

La non-actualisation du rapport logique entre les verbes est perçue comme un disfonctionnement (*nous ne l'avons même pas regardée*).

L'emploi en contraste est contraignant et nécessite non seulement une proximité des verbes sur l'axe syntagmatique, mais une opposition sémantique marquée. Celle-ci est notamment défailante quand :

► *Voir et regarder* n'ont pas le même sujet.

(62) Il frappa avec force aux carreaux, appela ; personne n'ouvrit. Il **vit** que ses voisins le **regardaient**. (Proust)

Les propriétés distinctives de *voir et regarder* ne s'opposent pas explicitement.

► Les verbes n'évoquent pas le même domaine de signification, l'un pouvant prendre un sens concret et l'autre un sens abstrait.

(63) Son excellent frère, continua Rocambole, a une assez belle idée, celle de le tuer, d'épouser sa femme après, et d'hériter ainsi de sa fortune. Baccarat et le jeune Russe **se regardèrent**. – Vous **voyez**, dit la jeune femme, j'avais deviné (Ponson du Terr.)

*se regardèrent* = concret / *vous voyez* = abstrait

Il n'y a pas de contraste, de confrontation sémantique possible entre les deux puisque les domaines sont sans rapport.

► Les verbes ne développent pas de signification assez large pour permettre leur confrontation. Si l'un des deux verbes prend un sens particulier, réfère à un emploi typique, il s'isole sémantiquement du second verbe avec lequel il n'est plus en mesure de former un contraste.

(64) Desmahis est venu te **voir** ; il a regretté de ne pas te trouver. Il voudrait graver un sujet de ta composition. Il te trouve un grand talent. Ce brave garçon a **regardé** tes esquisses et les a admirées. (France)

Bien que nous ayons deux sens concrets, *venir voir* qui signifie « rendre visite » ne contraste avec aucun emploi de *regarder*.

Même remarque pour les emplois abstraits.

(65) Le cabinet noir n'était pas encore aboli (...). On m'envoyait ce qui **regardait** mon département : je n'y **vis** que quelques dépêches du corps diplomatique (Chateaubriand)

La valeur abstraite de *voir* est « constater », alors que celle de *regarder* n'est pas la valeur abstraite équivalente « considérer » mais « concerner », avec le schéma de phrase *qqc regarde qqn*.

### 3. La commutation

La commutation entre ces verbes constitue un cas tout à fait à part et correspond à des zones de recouvrement de valeurs donc à des glissements de sens entre verbes. La particularité est que le glissement de sens s'opère essentiellement dans une direction, et ce quel que soit le verbe dans l'énoncé : le passif tend vers l'actif. Au minimum aurons-nous une valeur intermédiaire entre les deux verbes.

Alors que le co-texte peut être le plus neutre possible pour la non-commutation, il est ici au contraire fortement contraint.

#### 3.1. Le co-texte de *voir* apparente sémantiquement *voir* à *regarder*

Dans la majorité des cas, *voir* admet la commutation avec *regarder* si le co-texte lui prête des caractéristiques proches de celles de *regarder* à savoir visée, agentivité du sujet, valeur processive. Franckel met en évidence le fait que l'introduction d'un marqueur est capable de déplacer le sens du verbe. Après avoir montré la compatibilité de *regarder* avec *finir de* qui implique l'existence préalable d'un objet à regarder, il souligne que : « Dans le cas d'un exemple comme *j'ai fini de le voir*, on remarquera que (s'agissant d'un article, d'un rapport, etc...) *voir* prend une valeur qui l'apparente à *regarder* »<sup>22</sup>. De même, N.Le Querler note pour *essayer de voir* que « le verbe d'effort commandant le verbe de perception en

---

<sup>22</sup> J.J.Franckel, 1989 (p.412)



oriente différemment l'interprétation : la perception a dans ce cas quelque chose de volontaire, qu'elle n'a pas dans d'autres contextes »<sup>23</sup>.

*Voir* étant un verbe inchoatif à valeur résultative avec un sujet non-agentif, il faut, pour un rapprochement avec *regarder*, qu'apparaissent dans le co-texte du verbe des marqueurs tendant à réorienter ces valeurs ou du moins à construire la visée préalablement à la valeur résultative.

► L'impératif

Il implique une forme de visée et est, de ce fait, naturellement associé à *regarder*. Son association à *voir* tend à rapprocher les deux verbes. *Voir* conserve cependant une nuance de constatation qui échappe à *regarder*.

(66) Albert, montrant Antoinette. Chère amie, **voyez** cette enfant. Elle est phthisique jusqu'à la moelle des os, et n'ira pas jusqu'au printemps (Curel)

(67) Les cinq doigts du gant de Gérard [étaient] imprimés en noir sur son corsage blanc. – Ah ! monsieur de Seigneulles, s'écria la grisette courroucée, vous êtes gentil ! **Voyez** dans quel état vous avez mis ma robe ! (Theuriet)

► *Voir* ne construit pas la valeur de « vérifier » avec une interrogative indirecte, à moins de réintroduire de la distance, une visée. Divers marqueurs interviennent, qui peuvent d'ailleurs se combiner :

– *aller* (à l'impératif) *voir* + interrogative indirecte

(68) Je suis allé **voir** de quelle couleur est la neige dans l'été, si le granit des Alpes est dur, si l'eau descend vite en tombant de haut (Senancour)

(69) - Je vas seulement **voir** si mon feu ne s'éteint pas. (Proust)

– *pour voir* + interrogative indirecte

(70) Il la suit de l'œil en mangeant (...), abandonnant à tout moment sa place, pour **voir** si dans la cuisine, elle n'est pas assise trop près du domestique (Goncourt)

Ces marqueurs de visée apparaissent également sans l'interrogative indirecte.

(71) Le matin est venu débarbouiller la fenêtre. Je me suis levé pour aller **voir** le temps. La pluie n'avait guère diminué (Barbusse)

Mais la commutation n'est pas systématique.

(72) Jean Péloueyre (...) se déshabillait à tâtons pour ne pas **se voir** dans la glace (Mauriac)

Cet exemple insiste sur la mise en contact de l'œil avec l'objet de perception. La négation renforce cet aspect et rend difficile l'insertion de *regarder*.

(73) Hein ! Avance un peu, pour **voir**, que je te fasse ton affaire ! (Zola)

La forme lexicalisée de l'expression traduit moins la vérification que la mise au défi et bloque la commutation.

---

<sup>23</sup> N.Le Querler, 1989 (p.75)

► *Savoir voir / apprendre à voir*

*Voir* intransitif désigne une faculté, qui s'apparente ici à une prise de conscience. Cette prise de conscience résulte d'un apprentissage et constitue donc un but à atteindre.

- (74) Ceux qui ne savent point **voir** cherchent des spectacles rares et bientôt s'y ennuiant ; au lieu que celui qui a appris à **voir** finit par saisir la beauté partout (Alain)

De nombreuses expressions lexicalisées construisent la valeur de visée, notamment par la présence de la préposition « à » devant *voir*.

► *Il n'y a qu'à voir*

- (75) La bataille ne va pas se stabiliser comme ça. Il n'y a qu'à **voir** la dépense d'obus qu'ils font pour bouleverser notre arrière (Romains)

► *Faudrait voir*

- (76) Il hoche la tête, il souffle dans la longue moustache. – Faudrait **voir**, se décide-t-il à dire enfin. – Tu crois donc que c'est possible ? – Faudrait **voir** (Giono)

► *Ce serait à voir*

- (77) - fixez-vous auprès d'un autre monastère, dans une contrée plus avenante et d'accès plus facile, en Bourgogne, par exemple, à ce val des saints dont vous a parlé l'abbé Plomb.

- dame, ce serait à **voir**. (Huysmans)

- (78) En admettant que j'aie eu des torts – ce qui n'est pas certain, cela serait à **voir**, il faudrait reprendre tout dans le détail – à quoi bon me tourmenter ? (Montherland)

► *Je verrai*

- (79) Frédéric peut faire mieux qu'un courrier. Il a été responsable politique à Toulouse. – Je **verrai** cela avec Caracalla (Vailland)

► *Voir qqc de près* focalise l'attention sur l'objet de perception. Il implique donc une intention et est propice à l'antéposition à *voir* de marqueurs de visée comme *il faut* ou *pour*.

- (80) Il nous faut quand même régler une foule de petites choses, et **voir** de près, malgré tout, d'assez fâcheuses paperasses (Duhamel)

- (81) Il promenait Durtal devant, le forçait à se baisser pour les **voir** de plus près, tirait un tome des rayons. (Huysmans)

► *Voir* à l'infinitif, expression de renvoi, signifie « consulter » d'où sa possibilité de commuter avec *regarder*.

- (82) Ceci [que ce soit le difficile qui vaille par définition] n'est pas chrétien, pas du tout, ceci est stoïcien – c'est-à-dire exactement le contraire, et moi-même l'ai noté, l'ai écrit vingt fois : **voir** mon Baudelaire, **voir** De l'Humilité féconde, **voir** dix journaux depuis quinze ans (Du Bos)

► *A voir* signifie « à vérifier ».

- (83) En mettant tous les animaux à une alimentation identique, c'est-à-dire à jeun, les urines deviennent identiques chez les chiens et chez les lapins. Cependant les urines

de ces animaux doivent présenter quelques différences qui représentent alors les différences du sang lui-même (à **voir**) (Cl. Bernard)

Certaines structures et expressions lexicalisées évoquent la manière de voir, mettant l'accent sur l'attitude déterminée du sujet :

► Dans un sens abstrait, *voir qqn/qqc comme* signifie « considérer qqn/qqc d'une certaine manière ». D.Willems et B.Defrancq<sup>24</sup>, qui étudient le rapport entre le type d'attribut de l'objet et les propriétés sémantiques des verbes de perception, notent que dans le cas de *voir*, l'attribut de type nominal se rapporte à une opinion. *Regarder* possède le même emploi. D'ailleurs, ils précisent que regarder est le seul verbe de perception active à admettre l'attribut nominal, celui-ci étant plutôt associé aux verbes de perception passive.

(84) Il **voyait** vaguement tous les pauvres comme des envoyés de Dieu (Montherland)

(85) Désespérément, elle (...) **se voit** comme la fille d'un officier supérieur et enfermée dans un certain ordre social par les relations que son mariage ajoute à celles de ses parents. Au lieu de l'exalter, mon amour l'a humiliée (J. Bousquet)

La forme pronominale *se voir comme* constitue une variante de cet emploi.

► *Voir* au participe passé passif introduisant une vision abstraite peut commuter avec *regarder*. *Voir* désigne la manière d'envisager une situation et est paraphrasable par « considérer, interpréter ». Là encore, il correspond dans ce contexte à une opinion<sup>25</sup>.

(86) **Vu** sous cet angle, l'enjeu capital de la conférence de 1996 sur l'avenir institutionnel de l'Union est bien de donner un sens politique au projet européen. (Le Monde 1995)

(87) **Vu** de notre lointaine Europe, le conflit armé qui oppose l'Equateur au Pérou pourrait faire figure de guerre d'opérette. (Le Monde 1995)

► *Etre* [+ adjectif] à *voir* exprime un sentiment ou un jugement sur l'objet perçu qui en fait quelque chose de regardable ou non.

(88) J'ai peur que vous ne vous imaginiez que Madame de Châteaudedeau n'est point jolie à **voir** en cet état, parce que j'ai dit qu'elle était forte. (Boylesve)

► Egalement avec la valeur de considération *ne voir que* [+ nom abstrait] signifie « ne tenir compte que de ».

(89) Ce jeune artiste ne **voit** qu'une chose, lui, gagner de l'argent !... Les femmes, il s'en fiche (Guitry)

► Expressions:

► *Voir quelque chose d'un très mauvais œil*

---

<sup>24</sup> D.Willems & B.Defrancq, 2000 (p.15 et 19)

<sup>25</sup> D.Willems, 2000 (p.174 -175)

(90) J'espère bien que personne n'a encore oublié que Madame de Mafelton avait **vu** d'un très mauvais œil la statuette de l'amour, autour de laquelle ces dames allaient se baigner en été. (Boylesve)

► *Ne pas voir les choses comme il faut*

(91) Tu ne **vois** pas les choses comme il faut. Le mariage est un contrat et il se dissout par le consentement des parties (Clandel)

► *Voir d'un même regard* signifie « considérer de la même manière ». L'emploi du mot *regard* pour qualifier la manière de voir rend maladroite la commutation avec *regarder* mais souligne néanmoins la proximité sémantique entre les deux verbes.

(92) Je **vois** d'un même regard les problèmes actuels, qui sont difficiles, et les problèmes futurs, qui ne le seront pas moins. (France)

D'ordinaire, le marqueur modal *vouloir* devant *voir* introduit la visée. L'ajout de la négation portant sur le verbe modal atténué la valeur de visée et renforce la valeur de détermination du sujet.

(93) Mais dès que j'entendais : « Bathilde, viens donc empêcher ton mari de boire du cognac ! » déjà homme par lâcheté, je faisais ce que nous faisons tous, une fois que nous sommes grands, quand il y a devant nous des souffrances et des injustices : je ne voulais pas les **voir** (Proust)

(94) Même intolérance, même incapacité à écouter, même refus de se poser la question : « Et si l'autre soulevait des problèmes réels, que nous ne voulons pas **voir**, pas connaître ? » (Le Monde 1995)

### 3.2. Le co-texte de *regarder* apparente sémantiquement *voir* à *regarder*.

Quand *voir* admet la commutation avec *regarder*, c'est que le co-texte lui prête les caractéristiques de *regarder*. Les emplois de *voir* sont alors considérés comme dynamiques et se distinguent de l'ensemble des emplois sensoriels du verbe.

L'inverse n'est pas vrai. Si *regarder* admet la commutation avec *voir*, ce n'est pas parce que le co-texte lui prête des propriétés comparables à celles de *voir*. D'ailleurs, nous ne trouvons dans aucun dictionnaire de catégorie où *regarder* est décrit comme passif et statif. Le plus souvent, un élément du co-texte de *regarder* autorise la commutation avec *voir*, faisant de *voir* un équivalent à *regarder*. D.Willems qui nuance l'opposition actif/passif est explicite de ce point de vue : « caractère agentif de *regarder* /v/ neutre par rapport à l'agentivité de *voir* ». <sup>26</sup>

De ce fait, en présence d'exemples avec *regarder*, les éléments co-textuels sont du même type que ceux visibles dans les exemples avec *voir*.

Ces marqueurs co-textuels n'ont pas le même effet selon qu'ils apparaissent avec *regarder* ou avec *voir* : avec *regarder* il y a convergence sémantique tandis qu'avec *voir*, il y a réorientation du sens du verbe.

---

<sup>26</sup> D.Willems, 1983 (p.157)

► L'impératif est fréquemment employé avec *regarder*. Et nous avons constaté que lorsqu'il est associé à *voir*, celui-ci prend le sens de *regarder*.

(95) Gamelin s'en aperçut et dit à l'oreille de son voisin, peintre comme lui : - **regardez** ses pouces ! (France)

(96) Sok désigne une passante. « **Regardez** cette femme... Une espionne ! » (Le Monde 1995)

Dans un sens abstrait :

(97) **Regardons** les dérives auxquelles ont conduit nos abandons successifs : un pouvoir confisqué au profit de majorités de rencontre et de bureaux irresponsables, et tournant le dos à la démocratie. (Le Monde 1995)

(98) Vous voulez dire qu'il empêche les réformes radicales ?

(99) **Regardez** les réformes considérables votées. (Le Monde 1995)

► La présence de marqueurs de visée devant *regarder* + *interrogative indirecte* permet la commutation avec *voir*.

► *Pour regarder* + interrogative indirecte

(100) Je sors le premier. Bon. J'en profite pour **regarder** comment se présente tout ce coin-ci (Romains)

► *Il faut regarder* + interrogative indirecte

(101) Il faut **regarder** comment le service public peut se marier intelligemment avec la concurrence. (Le Monde 1995)

La seule présence de ces marqueurs, sans interrogative indirecte, favorise la commutation.

(102) « un jour que Walter Raleigh, enfermé à la tour de Londres, travaillait, selon sa coutume, à la seconde partie de son histoire du monde, une rixe éclata sous sa fenêtre. Il alla **regarder** ses gens qui se querellaient, et, quand il se remit au travail, il pensait les avoir très bien observés. » (France)

► *Faire* antéposé au verbe introduit la visée d'où l'insertion de *voir* comme équivalent à *regarder*.

(103) On me **faisait regarder** dans un stéréoscope des vues photographiques (Goncourt)

► Expressions :

► *Il suffit de regarder*

(104) Au demeurant, pour faire litière de l'illusion selon laquelle une plongée ad libitum dans les archives permettrait aux citoyens de se réappropriier le passé et de redevenir maîtres d'une histoire dont ils auraient été dépossédés, il suffit de **regarder** ce qui s'est passé outre-Rhin avec les archives de la Stasi. (Le Monde 1995)

► *Il est/serait intéressant de regarder*

(105) Il serait intéressant de **regarder** les derniers chapitres du manuel de Lanson, à mesure que les contemporains de 1900 devenaient historiques (Larbaud)

Plus largement, lorsque le complément du verbe désigne un document, la paraphrase est « consulter », d'où la possibilité de *voir* à la place de *regarder*.

(106) Scali **regarda** le rapport : le pilote était sorti le premier, l'observateur –son interlocuteur- encore empêtré dans les débris de l'avion (Malraux)

Nous retrouvons des emplois liés à la manière d'envisager une situation.

► *Regarder comme / se regarder comme* exprime, comme pour *voir*, la considération.

(107) La princesse régnante, environnée d'honneurs, mais emprisonnée dans l'étiquette la plus surannée, **se regardait** comme la plus malheureuse des femmes (Stendhal)

(108) Non seulement ils [les travailleurs précaires] ne **se regardent** pas comme tels et nourrissent des complexes qu'explique leur situation psychologique, mais ils ne sont pas **vus** non plus comme tels par la hiérarchie, leurs employeurs et même par le reste du personnel. (Le Monde 1995)

► La subordonnée de condition introduite par *quand / si* définit des circonstances et plus précisément dans le cas de *regarder* des circonstances d'observation (paraphrase « observer ») sur la base desquelles se fondent certaines conclusions. Ce co-texte est favorable à l'insertion de *voir* qui prend toutefois une nuance de constatation.

(109) Quand je **regarde** ce que l'on fait de la poésie, ce que l'on demande, ce que l'on répond à son sujet, l'idée que l'on en donne dans les études (et un peu partout), mon esprit (...) s'étonne « à la limite de l'étonnement ». (Valéry)

(110) Si l'on **regarde** ce qui se passe à l'étranger, en Amérique du Nord par exemple, des instances de régulation comme la Federal Communication Commission (FCC) américaine ou le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ont compétence à la fois pour la communication audiovisuelle et pour les télécommunications. (Le Monde 1995)

► Expressions :

► *Regarder d'un mauvais œil* rappelle *voir d'un mauvais œil*, manière d'envisager une situation.

(111) Ne croyons pas que le monde fut immédiatement convaincu des mérites du télégraphe Morse (...) l'on ne **regardait** pas d'un très bon œil cette irruption insolite d'un peintre dans les arcanes réservés au savants (P. Rousseau)

► *Regarder qqn/qqc avec d'autres yeux* c'est-à-dire « autrement, d'une autre manière ».

(112) Ça crée un regain d'intérêt pour Arnaud qu'on le **regarde** avec d'autres yeux. (Le Monde 1995)

Le tableau 1 est un récapitulatif des marqueurs co-textuels repérés dans le corpus qui permettent la commutation entre *voir* et *regarder*. Il s'agit des marqueurs se trouvant à gauche du verbe (*voir* ou *regarder*), à droite et également des marqueurs qui affectent le verbe lui-même (par exemple l'impératif) et qui figurent donc dans la colonne centrale.

Les marqueurs en caractères gras sont ceux rencontrés à la fois dans des exemples avec *voir* et des exemples avec *regarder* du corpus.

CO-TEXTE A GAUCHE DU VERBE	VERBE ( <i>voir</i> ou <i>regarder</i> )	CO-TEXTE A DROITE DU VERBE
-	<b>impératif</b>	-
<b>pour</b>	<b>infinitif</b>	<b>interrogative indirecte</b>
il faut	infinitif	interrogative indirecte
aller (+ impératif)	infinitif	interrogative indirecte
pour <b>aller</b>	<b>infinitif</b>	-
savoir / apprendre à	infinitif	-
faire	infinitif	-
vouloir	infinitif	-
-	infinitif	le complément désigne un document
il n'y a qu'à	infinitif	-
il suffit de	infinitif	-
il est /serait intéressant de	infinitif	-
faudrait	infinitif	-
ce serait à	infinitif	-
à	infinitif	-
je	futur	-
-	-	<b>qqn/qqc comme</b>
forme pronominale	-	comme
quand/si (condition)	-	-
être + adj. + à	infinitif	-
ne	-	que
-	-	<b>d'un (très) mauvais œil</b>
-	-	qqc de près
-	-	qqn avec d'autres yeux
ne pas	-	les choses comme il faut

Tableau 1 : Classement des marqueurs co-textuels autorisant la commutation en fonction de leur position par rapport au verbe (les marqueurs en gras sont ceux qui figurent dans le corpus avec *voir* et avec *regarder*)

### 3.3. Valeurs intermédiaires entre les verbes

Hormis les cas où *voir* s'apparente à *regarder*, existent certains emplois où la commutation est davantage le signe d'une convergence entre les verbes, d'une valeur intermédiaire entre les deux valeurs.

C'est notamment le cas de la proposition infinitive qui associée à *voir* signifie « assister à », lui conférant alors une dimension processive telle qu'on la rencontre avec *regarder*. Il y a valeur intermédiaire dans la mesure où *regarder* dans ce même emploi perd de son agentivité, comme l'indique la paraphrase.

C.Fuchs note à cet effet que « l'opposition entre passivité et activité du sujet tend à s'estomper ».<sup>27</sup>

**VOIR :**

(113) J'ai revu aujourd'hui avec délices tous les travaux de la moisson ; j'ai **vu** scier, j'ai **vu** lier, j'ai **vu** charrier (Chênedollé)

(114) - avez-vous **vu** jouer le jugement dernier des rois ? demanda Delourmel à ses compagnons ; la pièce mérite d'être **vue**. (France)

S'ajoute à cette structure l'idée d'un spectacle comme objet de perception : *voir jouer une pièce*. D'ailleurs, l'expression qui suit, *la pièce mérite d'être vue*, correspond à *c'est à voir*, qui fait de la perception une visée.

**REGARDER :**

(115) Il se taisait, il **regardait** mourir leur amour. (Proust)

(116) Le rugbyman se prépare à l'ultime grand rendez-vous de sa carrière, la Coupe du monde en Afrique du Sud, tout en peaufinant les programmes des voyages des VIP qui viendront le **regarder** jouer. (Le Monde 1995)

Plus largement, si le complément de *voir* ou *regarder* est un nom qui évoque une forme quelconque de spectacle, le verbe est paraphrasable par « assister à ».

**VOIR :**

(117) Au lieu de cela, il **vit** un spectacle qui arracha à jamais la paix de son corps et de son esprit. (Boylesve)

**REGARDER :**

(118) Quel match de tennis auquel vous ne participiez pas vous a particulièrement marqué en 1994 ?

(119) Euh... franchement aucun, je ne **regarde** jamais de match de tennis. (Le Monde 1995)

(120) Sans doute Louise Bourgeois a-t-elle **regardé** de Picasso les dessins des années 20 et 30. (Le Monde 1995)

De même, lorsque le sujet est téléspectateur, *voir* et *regarder* commutent. On trouvera *voir une émission* ou *regarder une émission*, dans le même sens.

**VOIR :**

(121) Le téléspectateur français serait-il donc trop immature pour **voir** une émission déjà diffusée sur trente-neuf chaînes de télévision à l'étranger ? (Le Monde 1995)

(122) Avons-nous **vu** le même film ? (Le Monde 1995)

---

<sup>27</sup> C.Fuchs, 1994 (p.144)



**REGARDER :**

(123) J'ai constaté le phénomène et j'ai voulu **voir** un show. Parce que les candidats étaient en représentation, je le savais, j'étais acteur. Mais je n'ai jamais douté de l'intégrité de l'émission. Ce qui veut dire qu'il me restait un peu d'innocence. Je me rappelle avoir **regardé** Charles Van Doren et ne pas l'avoir aimé. (Le Monde 1995)

Par contre, si le complément du verbe désigne le support de l'image, le téléviseur, seul *regarder* convient puisque c'est de l'activité qu'il s'agit.

(124) Qui **regarde** la télé le samedi en fin d'après-midi ? (Le Monde 1995)

Lorsque le sujet est *Dieu*, *voir* comme *regarder* prend le sens de « être le témoin de ».

(125) Madame de Mafelton l'excitait du rivage, battant du pied, de la main, et tendant à bout de bras le filet. « - courage, mademoiselle ! » lui criait-elle. « Dieu vous **voit** ! » (Boylesve)

Enfin, un emploi de *voir* et *regarder* fait référence à la situation spatiale. Cet emploi est fortement contraint: le sujet et le complément du verbe désignent un lieu. *Voir* et *regarder* prennent le sens de « être tourné vers, faire face à », valeur qui se trouve en-deçà des distinctions de sens entre les deux verbes et ne retient que le nécessaire face à face dans l'espace constitutif de la perception visuelle .

**VOIR :**

(126) Pelvoux tout enivré de la senteur des sauges, Cenis qui **voit** l'Isère, Albis qui **voit** les Vosges (Hugo)

**REGARDER :**

(127) A l'extrémité des Alpes tarentines, Venise **regarde** l'Orient ; elle fait le lien de l'Italie avec l'Asie (Quinet)

(128) Les hautes fenêtres [de la bibliothèque] **regardent** une jolie place bordée de petites maisons (Green)

Dans certains exemples, visée et constatation se mêlent : ce qui est donné à voir apparaît comme une évidence. On invite davantage à prendre conscience d'une réalité qu'à observer.

(129) Pourquoi es-tu toujours mal habillé ! J'étais honteux tout à l'heure devant eux. **Regarde** la robe que tu as ! (C Claudel)

(130) Un gilet blanc, monsieur, une cravate blanche brodée, votre beau pantalon noisette. Tenez, **regardez** vous-même. (...) toutes ces couleurs sont faites l'une pour l'autre (Erckm.-Chatr.)

En réalité, ces exemples sont proches sémantiquement de la structure IMPERATIF + PROPOSITION EXCLAMATIVE INTRODUITE PAR *comme* qui traduit particulièrement cette addition des valeurs des deux verbes.

C.Fuchs : « l'impératif induit une sorte de visée, et l'exclamative l'idée d'une scène qui s'impose d'elle-même, en sorte que les deux valeurs spécifiques à chacun des deux verbes se trouvent conjointes ».<sup>28</sup>

---

<sup>28</sup> C.Fuchs, 1994 (p.144)

(131) Miss Deacon, vivement. – M. De Chambry ne s'intéresse pas aux choses artistiques. **Regardez** comme ils sont jolis, ces dessins. (Bataille)

(132) – Tenez, mon cher enfant, **regardez** si nos quarante-deux in-folio de Baronius sont beaux. (Huysmans)

Le tableau 2 est du même type de le tableau 1.

CO-TEXTE A GAUCHE DU VERBE	VERBE ( <i>voir</i> ou <i>regarder</i> )	CO-TEXTE A DROITE DU VERBE
-	-	<b>proposition infinitive</b>
-	-	<b>le complément désigne un spectacle</b>
<b>le sujet désigne le téléspectateur</b>	-	<b>le complément désigne l'image diffusée</b>
le sujet désigne Dieu	-	-
<b>le sujet est un nom de lieu</b>	-	<b>le complément est un nom de lieu</b>

Tableau 2 : Classement des marqueurs co-textuels autorisant la commutation en fonction de leur position par rapport au verbe (les marqueurs en gras sont ceux qui figurent dans le corpus avec *voir* et avec *regarder*)

#### 4. Conclusion

L'observation des relations entre *voir* et *regarder* selon leur commutation ou non et leurs emplois en contraste fait apparaître un système articulant discontinuité et continuité sémantique où interagissent plus ou moins étroitement sémantisme des verbes et co-texte.

L'influence du co-texte s'avère extrêmement forte. Il peut d'un côté bloquer la commutation, activant alors les propriétés distinctives des verbes, qui sont particulièrement saillantes dans les emplois en contraste.

A l'opposé, il est capable de réorienter la signification d'un verbe, faisant de *voir* un équivalent à *regarder*.

Le sémantisme propre à chaque verbe est tout aussi actif, particulièrement en cas de co-texte neutre.

Cependant, le sémantisme du verbe exerce également son influence en interaction avec des co-textes fortement contraints favorisant la commutation puisque, nous l'avons vu, la commutation s'opère exclusivement dans un sens, où le passif s'oriente vers l'actif, ce qui, au-delà du continuum de signification entre les verbes, révèle le fort potentiel sémantique de *voir* par rapport à *regarder*.

## BIBLIOGRAPHIE

- Franckel J.J., 1989, *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève-Paris, Droz.
- Franckel J.J. et Lebaud D., 1990, *Les figures du sujet. A propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*, Ophrys.
- Fuchs C. (éd.), 1991, « Les typologies de procès », *Travaux de Linguistique et de Philologie*, 29.
- Fuchs C., 1994, *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys.
- Fuchs C., 1996, « La synonymie en co-texte », *Actes du colloque « co-texte et calcul du sens »*, Presses Universitaires de Caen, pp.31-39.
- Le Goffic P., 1994, *Grammaire de la Phrase Française*, Hachette.
- Kleiber G., 1988, « Sur les relatives du type *je le vois qui arrive* », in L. Mélis, *La prédication seconde*, *Travaux de Linguistique*, 17, pp.89-117.
- Le Querler N., 1989, « Quand voir, c'est pouvoir voir », in C. Fuchs, *Modalité et interprétation : l'exemple de pouvoir*, *Langue Française*, 84, pp.70-82.
- Picoche J., 1986, *Structures sémantiques du lexique français*, Nathan.
- Picoche J., 1993, *Didactique du vocabulaire français*, Nathan.
- Picoche J., 1995, « Recherche de quelques structures sémantiques fondamentales du français courant », in *Etudes de lexicologie et dialectologie*, pp.75-99.
- Riegel M., Pellat J.C. et Rioul R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, PUF.
- Schoesler L. et Leth Andersen H., 2002, « La complémentation », in *L'infinito e oltre*, volume en l'honneur de Gunver Skytte, Odense University Press, Danemark.
- TLF, *Trésor de la Langue Française : dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle*, 1990, Gallimard.
- Willems D., 1983, « *Regarde voir*. Les verbes de perception visuelle et la complémentation verbale », *Romanica Gandensia*, Mélanges offerts à Louis Mourin, E. Roegiest et L. Tasmowski éd., 20, pp.147-158.
- Willems D., 2000, « Les verbes de perception et le passif », *Etudes Romanes*, 45, pp.171-183.
- Willems D. & Defrancq B., 2000, « L'attribut de l'objet et les verbes de perception », *Langue Française*, 127, pp.6-20.

Le **Centre de Recherches Interlangues sur la Signification en Contexte** (CRISCO) contribue au débat linguistique à l'aide de trois outils éditoriaux :

## I

### **Syntaxe & Sémantique**

Revue de linguistique créée en 2000 aux Presses Universitaires de Caen

**Responsables de la revue** : J. FRANÇOIS & N. LE QUERLER

**Comité de rédaction** : C. GUIMIER, A. LACHERET, R. RENAULT, J. FRANÇOIS, N. LE QUERLER

**Comité scientifique** : P. BLUMENTHAL (Cologne), A. BORILLO (Toulouse-le-Mirail), M. CHAROLLES (Paris 3), B. COMBETTES (Nancy), J.P. DESCLES (Paris 4), D. GEERAERTS (Leuven), B.N. GRUNIG (Paris 8), ), P. HIRSCHBUHLER (Ottawa), G. KLEIBER (Strasbourg 2), P. KOCH (Tübingen), B. LAMIROY (Leuven), A. LEMARECHAL (Paris 4), R. MARTIN (INALF), S. MEJRI (Tunis), C. VET (Groningen), B. VICTORRI (CNRS).

n°1	<b>Connecteurs et marqueurs de connexions</b> , sous la direction de Claude GUIMIER (mars 2000)
n°2	<b>Sémantique du lexique verbal</b> , sous la direction de Françoise CORDIER, Jacques FRANÇOIS et Bernard VICTORRI (avril 2001)
n°3	<b>Les grammaires du français et les "mots outils"</b> , sous la direction de Gudrun LEDEGEN et Nathalie ROSSI (mars 2002)
n°4	<b>La valence vue d'Allemagne</b> , sous la direction de Peter BLUMENTHAL et Peter KOCH (mars 2003)
n°5	<b>Polysémie et polylexicalité</b> , sous la direction de Salah MEJRI (avril 2004)

## II

### **Bibliothèque de Syntaxe & Sémantique**

collection de linguistique créée en 2002 aux Presses Universitaires de Caen

**Traits d'union**, sous la direction de N. LE QUERLER & G. KLEIBER [Actes des *Journées de Linguistique Rhénane* de novembre 2000, organisées par SCOLIA et le CERLICO] (mai 2002)

**L'adjectif en français et à travers les langues**, sous la direction de J. FRANÇOIS [Actes du colloque de Caen, 28-30 juin 2001] (à paraître au 1<sup>e</sup> semestre 2004)

### III

#### **Cahiers du CRISCO**

Cahiers de recherche linguistique diffusés par le CRISCO depuis 2000. Les **Cahiers du CRISCO** sont distribués gratuitement.

- n°1 Jacques FRANÇOIS, *Sur la grammaire de van Valin* (septembre 2000)
- n°2 Véronique LENEVEU, *Adjectifs et adverbes : une corrélation syntactico-sémantique* (janvier 2001)
- n°3 Jacques FRANÇOIS & Hansjakob SEILER, *Gespräche über Hansjakob Seilers Universalienforschung* (mai 2001, version originale en allemand)
- n°4 Denis RAMASSE, *L'intonation des phrases présentant un détachement à gauche en français : une première approche* (juin 2001)
- n°5 Heike BALDAUF, *Voyage au bout de la langue : quelques remarques sur des énoncés minimaux* (mars 2002)
- n°6 Jacques FRANÇOIS (avec la participation de Hansjakob SEILER, *La faculté de langage et les universaux : perspectives fonctionnalistes actuelles* (mars 2002)
- n° 7 Catherine CAMUGLI GALLARDO, *La langue des jeunes en Italie — Guide à une enquête de terrain* (mars 2002)
- n° 8 Jacques FRANÇOIS, *La représentation des structures verbo-nominales et du figement verbal dans deux formalismes de grammaire fonctionnelle* (mai 2002)
- n° 9 Valeriano BELLOSTA von COLBE & Jacques FRANÇOIS, *Windowing of attention and the core-periphery boundary* (septembre 2002)
- n° 10/1 Maxi KRAUSE, *AUS, élément prépositionnel, élément constitutif de particules diverses et particule verbale* (septembre 2002)
- n° 10/2 Maxi KRAUSE, *VON, préposition et élément constitutif d'adverbes et de tournures adverbiales* (octobre 2002)
- n° 10/3 Maxi KRAUSE, *BEI, préposition, élément constitutif de particules diverses et particule verbale* (novembre 2002)
- n° 10/4 Maxi KRAUSE, *MIT, préposition, élément constitutif de particules diverses et particule adverbiale* (novembre 2002)
- n° 11 Richard RENAULT, *Morphosyntaxe des participes finnois* (décembre 2002)
- n° 12 Dominique LEGALLOIS (coordination), *Unité(s) du texte* [Journée Scientifique du CRISCO, 6 décembre 2002] (juin 2003)

**Cahiers téléchargeables sur le site du CRISCO : [www.crisco.unicaen.fr](http://www.crisco.unicaen.fr)**

- |      |   |
|------|---|
| n°13 | Jacques FRANÇOIS (coordination), <i>Aspects de la « Role and Reference Grammar »</i> [Journée Scientifique du CRISCO, 14 mars 2003] (septembre 2003)                              |
| n°14 | Jacques FRANÇOIS, Jean-Luc MANGUIN & Bernard VICTORRI, <i>La réduction de la polysémie adjectivale en cotexte nominal : une méthode de sémantique calculatoire</i> (octobre 2003) |
| N°15 | Emmanuelle ROUSSEL, <i>Le commentaire associé au passif anglais</i> (février 2004)  |